

Le Département



Avec vous, pour notre territoire

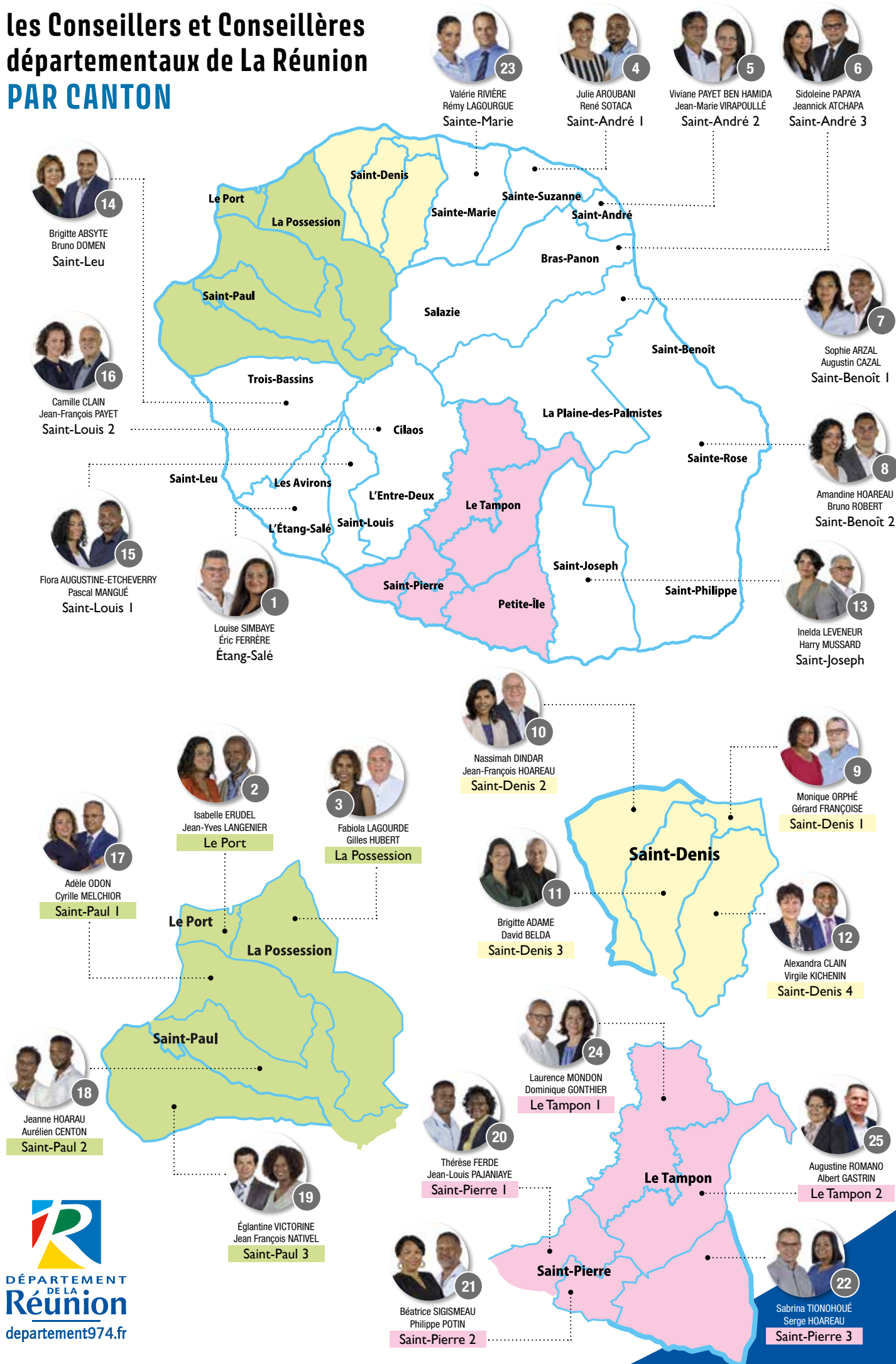
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

JUIN 2025

BILAN DE MI-MANDAT 2021-2024



les Conseillers et Conseillères départementaux de La Réunion PAR CANTON



ÉDITORIAL



En juin 2021, les Réunionnais nous ont accordé leur confiance afin de conduire la destinée du Département jusqu'en 2028.

Dès notre élection, avec la majorité départementale, nous avons fixé trois exigences fortes pour ce mandat :

- l'unité, pour garder le cap d'une vision résolument tournée vers La Réunion et les Réunionnais ;
- la solidarité, en favorisant le bien travailler ensemble au cœur de nos politiques publiques ;
- et enfin l'exemplarité, dans l'engagement des élus comme de l'administration départementale, à travers une gouvernance responsable et de transparente.

Cette triple exigence a guidé la construction de notre plan de mandature, dans un exercice inédit et innovant associant les Conseillers départementaux et les agents du Département. Ce travail commun a permis de partager idées, expertises et projets afin de co-construire nos orientations autour de 10 grandes ambitions.

La première ambition, « renforcer l'accès aux droits et la prévention, répondre à l'urgence sociale » traduit notre volonté d'agir au plus près des besoins, en favorisant l'« aller vers » nos publics, pour une proximité renforcée.

La deuxième ambition, « accompagner les parents, protéger les enfants, et favoriser leur réussite », réaffirme notre engagement au service des familles, du bien vivre ensemble, et de l'épanouissement des enfants.

La troisième ambition « protéger et accompagner les plus vulnérables », concerne notamment les personnes âgées et celles en situation de handicap, publics prioritaires pour notre Collectivité.

Vient ensuite l'ambition de « favoriser la réussite des jeunes, en faire des citoyens », en les accompagnant à chaque étape de leur parcours : petite enfance, collège, vie étudiante.

La cinquième ambition traduit notre confiance en l'humanité réunionnaise, à travers le soutien et la valorisation du sport et de la culture.

Les ambitions 6, 7 et 8 portent sur l'aménagement et le développement du territoire : agriculture, ressources en eau, biodiversité, développement durable, ruralité et tourisme sont autant de leviers que nous renforçons.

Le Département déploie aussi les ailes de la coopération dans le cadre de l'ambition 9, afin de bâtir des projets de co-développement avec les pays de la zone.

Enfin la dixième ambition s'articule autour de deux axes majeurs : l'amélioration constante du service public rendu aux usagers, à travers une démarche de simplification et de modernisation de notre administration, tout en encourageant la participation citoyenne.

Ce Rendez-vous Citoyen, structuré autour de 4 grandes thématiques – **social ; développement humain et coopération ; agriculture ; transition écologique et solidaire** – témoigne de ce que le Département construit chaque jour, pour vous, grâce à l'engagement constant de ses 50 Conseillers départementaux et de ses 6 000 agents.

Alors que nous célébrerons en 2026, les 80 ans de la départementalisation, évènement majeur de notre histoire, je tiens à réaffirmer notre détermination à tracer avec vous un chemin de progrès, de solidarité, et de résilience, pour La Réunion d'aujourd'hui et de demain.

Cyrille Melchior.

Président du Conseil départemental





RENFORÇER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION

NOS ENGAGEMENTS

Offrir à la population des conditions d'accueil harmonisées, équitables et respectueuses. Plusieurs objectifs ont été fixés : l'amélioration des sites d'accueil, le développement de partenariats avec les CCAS, la démarche d'« aller vers », la mise en place de dispositifs innovants afin de prévenir et de lutter contre le non recours aux droits, à l'isolement, aux ruptures familiales et économiques. Le Département s'inscrit ainsi résolument dans une démarche d'hyper proximité en faveur des Réunionnais.



Zoom sur...

Des caravanes au service de l'hyper-proximité

Dans une démarche de plus grande proximité et afin « d'aller-vers » les personnes les plus isolées, une équipe pluridisciplinaire sillonne les quartiers de l'île grâce à trois caravanes d'accès aux droits et à l'information. Il s'agit d'informer les citoyens sur leurs droits tout en proposant des actions de sensibilisation sur la parentalité. La caravane oriente également vers d'autres services d'action sociale. La prévention et la lutte contre les violences intra-familiales constituent également un axe de prévention important à travers la caravane « À VIF allure ».

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ 3 caravanes d'accès aux droits et à l'information déployées dans les quartiers ;
- ✓ Renforcement de l'aide à l'accompagnement d'un malade hospitalisé dans l'Hexagone ;
- ✓ Mise en place d'une aide au rapatriement d'une dépouille mortelle depuis l'Hexagone ;
- ✓ Mobilisation des éducateurs de rue dans une démarche de médiation sociale auprès de 6 269 jeunes et familles ;
- ✓ Mise en place des dalons de quartier facilitant l'accès aux droits et aux services administratifs : 5 980 personnes rencontrées ;
- ✓ 21 Week-ends parentalité pour remobiliser des parents dans leur fonction parentale ;
- ✓ 10 Collèges des parents : 840 parents et enfants bénéficiaires d'un accompagnement visant à lutter contre l'échec scolaire ;
- ✓ Médiation familiale : 1 651 mesures prises ;
- ✓ Labélisation d'espaces de rencontre familiale : 2 058 familles accompagnées ;
- ✓ Mise en place de 5 forums d'actions territorialisés en direction des bénéficiaires du RSA et des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- ☐ Inter médiation sociale pour mieux soutenir les publics fragiles ;
- ☐ Renforcement des dispositifs Week-end parentalité et Collège des parents ;
- ☐ Accompagnement à la fonction parentale des femmes enceintes et des jeunes mères ;
- ☐ Création d'un espace de ressource autour de la parentalité.

LA CARAVANE EN CHIFFRES

83

CARAVANES

6 618

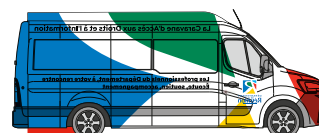
PERSONNES ACCUEILLIES

202

QUARTIERS VISITÉS

463

JOURS DE TOURNÉES



RENFORCER L'INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA



NOS ENGAGEMENTS

Avec la recentralisation du Revenu de solidarité active (RSA), le Département a dégagé de nouvelles marges de manœuvre pour amplifier sa politique d'insertion sociale et professionnelle à travers notamment la mise en place de l'Allocation d'insertion et de retour à l'emploi (R+). Plusieurs objectifs ont été fixés pour la mandature. D'une part, le développement d'une offre d'insertion par l'activité, notamment et d'autre part, le déploiement de véritables passerelles facilitant l'accès à l'offre d'insertion sociale et professionnelle.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Adoption du Programme départemental d'insertion 2022-2024 prévoyant la mise en œuvre de 99 000 mesures d'accompagnement individuel et collectif ;

OBJECTIF DÉPASSÉ : 137 633 mesures déployées

- ✓ Accompagnement de 2 000 bénéficiaires du RSA avec l'expérimentation France Travail ;
- ✓ Création de l'Allocation d'insertion dans l'emploi saisonnier agricole ;
- ✓ Plus de 10 000 bénéficiaires du R+ : 4 026 personnes en formation rémunérée, 3 647 en emploi, 1 396 en création d'entreprise et 77 en mobilité ;
- ✓ Soutien aux actions à la SPL EDDEN via les Contrats Initiatives Emploi.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Mise en place d'un nouveau Programme départemental d'insertion (2025-2027) avec un objectif est de 100 730 mesures ;
- Amplification de l'offre d'insertion par l'activité notamment dans le secteur marchand ;
- Renforcement des actions d'insertion de la SPL EDDEN et de l'ONF sur les espaces naturels et dans le cadre de la lutte antivectorielle ;
- Actions de lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme et l'innumérisme.

Zoom sur...

La SPL EDDEN engagée dans la lutte contre l'illettrisme

Le Programme départemental d'insertion intègre un module de lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme et l'innumérisme, facteurs constituant des freins à l'insertion. Dans le cadre d'un partenariat avec la SPL EDDEN, une expérimentation a été menée auprès de 112 personnes en PEC (Parcours emploi compétence). Il s'agissait de construire un parcours de formation individualisé avec des exercices adaptés aux situations de travail. 77 % des bénéficiaires ont progressé dont 37 % qui sont sortis complètement des critères de l'illettrisme.

R+ UN LEVIER
DE LUTTE
CONTRE LE
CHÔMAGE

R+ a contribué à la diminution du nombre de bénéficiaires de RSA dans l'île qui est passé de **96 397 allocataires** en 2022 à **92 983 allocataires** en 2024



PROTÉGER LES ENFANTS

NOS ENGAGEMENTS

Renforcer nos missions de prévention et de protection en direction des enfants et de leur famille lorsque ceux-ci sont confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité. L'objectif est aussi d'apporter un soutien aux familles à leur domicile (éducatif, financier...), d'accueillir et de prendre en charge, y compris en urgence, les enfants qui lui sont confiés par leurs parents ou par un juge.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Renforcement de nos interventions pour une meilleure prise en charge des signalements ;
- ✓ Formation des professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) pour mieux accompagner les familles dans leurs fonctions parentales ;
- ✓ Augmentation et diversification des modes d'accueil des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) : accueil de fratries, accueil pour les adolescents en situation complexe, réhabilitation des unités d'accueil des Foyers départementaux de l'enfance ;
- ✓ Actions de prévention santé pour les jeunes accompagnés par l'ASE.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Création d'une cellule d'écoute téléphonique départementale ;
- Augmentation des places d'accueils pour les enfants confiés à l'ASE :
 - 37 places sur le Pôle d'accueil de Saint-Leu,
 - 16 places via l'ouverture de deux unités fratries (Le Port et Saint-Paul),
 - 12 places au Foyer départemental de l'enfance de Terre-Rouge,
 - 24 places pour adolescents avec la création de 2 Maisons d'enfants à caractère social ;
- Diversification des modes d'accueil : création de deux Lieux de vie et d'accueil, de Villages d'enfants (1 par microrégion) pour un total de 80 places, et création de centres parentaux.

Zoom sur...

la Villa A.D.O., un moyen de se reconstruire

La Villa A.D.O. (Accompagnement au développement et à l'ouverture) a ouvert ses portes à la Ravine des Cabris (Saint-Pierre), en novembre 2024. Ce projet qui s'inscrit dans une expérimentation, est autorisé et financé par le Département et géré par la MECS (Maison d'enfants à caractère social). La Trinité de l'association Apprentis d'Auteuil Océan Indien. Elle accueille cinq adolescents âgés de 12 à 18 ans en situation dite complexe. La Villa A.D.O. propose un cadre de vie structurant avec un projet éducatif personnalisé, permettant aux jeunes de se reconstruire.



LA PROTECTION DE L'ENFANCE une mission clé

- 2 155 jeunes placés en famille d'accueil, 488 en établissement spécialisé ;
- 846 assistants familiaux ;
- Deux foyers départementaux pour l'accueil d'urgence.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

NOS ENGAGEMENTS

Dans le domaine de la protection de l'enfance, le Département a décidé de renforcer ses actions pour mieux repérer, protéger et accompagner. Par ailleurs, en lien avec l'Etat, le Département a pour mission l'accompagnement et la mise à l'abri des personnes victimes de violences intrafamiliales, avec ou sans enfant. Les actions de la Collectivité doivent permettre de mieux repérer ces violences afin de mieux les prévenir. Des actions sont ainsi menées en direction des familles et des auteurs, en lien étroit avec les acteurs judiciaires. La réussite de cette politique passe par un meilleur maillage territorial des dispositifs d'accompagnement et la coordination des acteurs associatifs et institutionnels.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Soutien aux associations (1,3 million d'euros / an) ;
- ✓ Plan départemental de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales en direction des enfants ;
- ✓ Financement de places et nuitées en centres d'hébergement, gîtes ou relais familiaux ;
- ✓ Convention avec les taxiteurs pour la mise à l'abri des victimes ;
- ✓ Financement des Intervenants Sociaux en Commissariats et Gendarmeries ;
- ✓ Caravane « À VIF allure » ;
- ✓ Consolidation du fonctionnement de la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) pour garantir les missions de porte d'entrée unique et de tour de contrôle des informations préoccupantes.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Programme d'information et de sensibilisation en direction des directeurs d'écoles, des établissements d'accueil des jeunes enfants, et des équipes périscolaires ;
- Création d'une plateforme d'écoute téléphonique départementale ;
- Renforcement des actions de prévention et de repérage de la PMI ;
- Recherche et mise en œuvre des actions sur les causes et les racines des violences ;
- Constitution d'un centre de ressource départemental pour les professionnels.

Zoom sur...

Unis pour lutter contre les violences faites aux enfants

En février 2024, le Département a validé un plan de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales en direction des enfants. Ce plan renforce la détection précoce des situations d'enfants victimes de violences intrafamiliales. Il permet aussi une prise en charge adaptée sur le plan social, sanitaire et juridique de l'enfant victime. Dans une démarche partenariale, deux conventions ont été signées notamment avec l'Etat, les autorités de justice, le rectorat, l'Agence régionale de Santé, la Caisse d'allocations familiales et le tissu associatif.

VIF : le fléau de La Réunion

- ➔ La Réunion est la 2^e région de France la plus touchée par les violences conjugales ;
- ➔ Plus de 7 000 Informations préoccupantes (IP) enregistrées en 2024 ;
- ➔ 26 % des enfants concernés par une IP ont moins de 6 ans et 12 % moins de 2 ans.



ACCOMPAGNER LES ET CELLES PORTE

NOS ENGAGEMENTS

Le vieillissement de la population représente un défi pour le Département, qui se doit de faire évoluer ses actions dans le domaine du maintien à domicile. Si la famille constitue la première aide dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, les seniors et les personnes en situation de handicap ont souvent recours à un prestataire pour l'aide à domicile. Accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap implique également de prendre en compte les besoins de leurs proches aidants, en développant des dispositifs de soutien et en reconnaissant leur rôle essentiel. Enfin, la Collectivité a pour objectif de développer l'offre d'accueil et d'hébergement pour les publics vulnérables à travers un plan de rattrapage ambitieux.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ 80 heures de suppléance de nuit et de week-end pour les bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie en grande dépendance ;
- ✓ 42 places d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ;
- ✓ Mise en place d'un système de télégestion pour les Services d'aide et d'accompagnement à domicile ;
- ✓ 12 Maisons d'accueillants familiaux (MAF) ouvertes ;
- ✓ Mise en place d'une équipe mobile d'appui pour les accueillants familiaux pour améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap psychique ;
- ✓ Rénovation du Foyer d'accueil médicalisé de Saint-François ;
- ✓ 321 places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes autorisées ;
- ✓ 422 places en Résidence autonomie autorisées ;
- ✓ Signature de la « Convention KHATTABI » pour la création de 645 places en faveur des personnes en situation de handicap ;
- ✓ 6 239 chantiers d'amélioration de l'habitat ;
- ✓ 17 projets d'habitat inclusif validés pour 177 habitants ;
- ✓ 25 places en Établissement d'accueil médicalisé (EAM), 25 places en Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et 25 places en Établissement d'accueil non-médicalisé autorisées.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Facilitation des démarches et des parcours par la mise en place du Service public départemental de l'autonomie ;
- Renforcement des opérations d'amélioration de l'habitat (3 000 chantiers par an) en réduisant sensiblement les délais ;
- Poursuite de l'accompagnement des structures d'aides à domicile ;
- Ouverture des 422 places de résidence autonomie ;
- Ouverture de 11 MAF ;
- Poursuite de l'accompagnement pour le maintien à domicile en prévenant l'entrée des personnes âgées dans la dépendance ;
- Poursuite de la stratégie d'évolution de l'offre : 242 places nouvelles pour les personnes âgées et 870 places supplémentaires pour les personnes en situation de handicap.

PERSONNES ÂGÉES USES DE HANDICAP



Le Département au défi de l'AUTONOMIE

- 65 100 personnes en perte d'autonomie en 2050 ;
- 57 000 personnes âgées ou en situation de handicap accompagnées ;
- 29 049 bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie)

Zoom sur...

MAF : Des séniors en plénitude au Tampon

La MAF Plénitude, une bâtisse de 300 m², s'étend sur une parcelle de 1 000 m². La structure y accueille 9 personnes âgées qui sont hébergées tout au long de l'année. La MAF se situe dans un quartier en plein développement au cœur du 14^e km à proximité d'une pharmacie, d'un médecin, de professionnels de santé, d'un supermarché ou encore d'un coiffeur. Les MAF sont une solution innovante face à la problématique de l'insuffisance de places d'accueil sur notre territoire, mêlant respect des habitudes de la personne âgée tout en proposant une prise en charge adaptée à ses besoins. La Réunion compte 24 MAF validées pour 216 places d'accueil, dont 13 ouvertes pour 111 places.

Zoom sur...

Un engagement historique pour les personnes en situation de handicap

Afin de répondre à un besoin croissant, l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le Département ont initié un plan de rattrapage en faveur de l'amélioration du taux d'équipement pour les établissements et services accueillant les personnes en situation de handicap. L'ARS a validé le financement de ce plan à hauteur de 37,9 millions d'euros. L'engagement financier du Département est de 29 millions d'euros

Ce plan prévoit pour la période 2024-2030 la création de :

- 125 places en EAM ;
- 225 places de SAMSAH.

Le Département s'engage à financer sur la même période :

- 320 places de Service d'accompagnement à la vie sociale ;
- 200 places de Foyer de vie ou Foyer d'accueil occupationnel.





ACCOMPAGNER LES FUTURS CITOYENS

NOS ENGAGEMENTS

Le Département accompagne les jeunes – particulièrement ceux en phase d’insertion socioprofessionnelle – dans la connaissance et la mise en œuvre des dispositifs qui les concernent, pour les aider au mieux et simplifier leur démarche. Alors que La Réunion est l’une des régions les plus jeunes de France, la première insertion sur le marché du travail y est plus difficile qu’ailleurs. La Collectivité a ainsi renforcé son soutien en direction des plus fragilisés, avec pour ambition de favoriser leur engagement et leur créativité, en leur donnant la possibilité de s’exprimer et de développer leur citoyenneté.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Organisation de l’événement « Révèl out talent » à Saint-Denis et à Saint-Paul ;
- ✓ Suivi de 243 jeunes par l’Académie des Dalons ;
- ✓ Mise en place d’un partenariat renforcé avec les Missions locales ;
- ✓ Renforcement du Nouveau Pack Jeunes Citoyen ;
- ✓ Appui à l’insertion de jeunes par la mobilité dans l’océan Indien avec le cofinancement de 81 missions ;
- ✓ Partenariat avec la Chambre de métiers et de l’artisanat pour un programme de mobilité d’apprentis aux Seychelles et en Inde ;
- ✓ Mise en place d’un coaching personnalisé pour les jeunes les plus en difficultés ;
- ✓ Suivi de 700 jeunes par la CIPI

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Ouverture de 2 nouvelles cellules “Coordination pour l’Initiative et la promotion de l’insertion” des jeunes, dans l’Est et le Sud ;
- Ouverture de l’Institut citoyen d’apprentissage à la vie publique destiné à redonner du pouvoir d’agir aux Réunionnais ;
- Organisation d’une troisième édition de « Révèl out talent » ;
- Rénovation du Fonds départemental d’aides aux jeunes ;
- Soutien des programmes des mobilités dans la zone pour des jeunes en difficultés
- Soutien des projets des jeunes en intégrant un engagement volontaire dans des initiatives d’intérêt général.

UNE JEUNESSE EN QUÊTE D’ACCOMPAGNEMENT

14 %
d’illettrisme
de 16 à 29 ans

39 %
de chômage
chez les jeunes

41 000
personnes
ni scolarisées,
ni en formation,
ni en emploi

1 000
participants aux
deux éditions de
« Révèl out talent »

4 500
aides accordées aux
jeunes en difficulté
et en recherche
d’insertion

1 219
jeunes de moins
de 30 ans ont été
accompagnés chaque
année en mobilité
professionnelle
par le CNARM

Zoom sur...

La CIPI accompagne les jeunes vers l’insertion

La cellule Coordination pour l’initiative et la promotion de l’insertion des jeunes (CIPI), implantée dans l’Ouest depuis 2019, accompagne chaque année environ 150 jeunes pour les aider à se remobiliser, à progresser sur le plan personnel et à opérer une montée en compétences à travers l’acquisition de savoir-être et de savoir-faire. Mieux préparés et plus motivés, ils sont davantage prêts à intégrer le marché du travail. Elle affiche un taux de sortie positive de 60 % en moyenne. Afin d’élargir le champ d’action de la CIPI, une convention de partenariat a été signée entre le Département et le Groupe Bernard Hayot permettant aux entreprises d’accueillir des jeunes en stage d’immersion.

**RÉVÈL OUT
TALENT
REVIENT !**
Vendredi 29 AOÛT
**AU CHAMP DE FOIRE
DE BRAS-PANON**



FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES

NOS ENGAGEMENTS

Favoriser l'épanouissement, la responsabilisation et la réussite éducative de la jeunesse réunionnaise afin qu'elle soit pleinement actrice de son développement. Les interventions du Département s'inscrivent dans les principes définis par la charte nationale d'accompagnement à la scolarité visant à renforcer la confiance des élèves dans leurs capacités à réussir. Plusieurs objectifs sont visés : permettre aux jeunes collégiens de s'investir dans la vie citoyenne, développer l'éducation civique pour les préparer à être des citoyens adultes éclairés, renforcer l'égalité des chances et favoriser la réussite scolaire, créer un espace de dialogue et d'échanges.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Construction d'un nouveau collège à Saint-Gilles-les-Bains ;
- ✓ Mise en œuvre du Passeport éducatif destiné à financer les activités facultatives et périscolaires ;
- ✓ Mise en place de concours thématiques ;
- ✓ Soutien financier des associations sportives affiliées à l'UNSS ;
- ✓ Dotations transport pour la découverte des équipements culturels et des espaces naturels sensibles ;
- ✓ Mise en œuvre de forums à destination des collégiens ;
- ✓ Bourses aux collégiens s'inscrivant dans des filières spécialisées dans l'Hexagone et dans l'Union Européenne ;
- ✓ Création d'un groupe de travail partenarial sur la lutte contre le harcèlement scolaire ;
- ✓ Appui à la médecine scolaire et à l'éducation dans des écoles publiques de Mahajanga ;
- ✓ 43 542 étudiants boursiers accompagnés ;
- ✓ Mise à disposition d'un contingent de logements pour les étudiants en mobilité.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Livraison d'un nouveau collège à la Plaine-des-Palmistes ;
- Poursuite des dispositifs favorisant l'épanouissement, l'enrichissement et l'ouverture des élèves vers l'extérieur ;
- Généralisation des tables de tri en restauration scolaire ;
- Renforcement des actions d'accompagnement des étudiants en mobilité.



Zoom sur...

Un plan numérique ambitieux dans tous les collèges

Le Département accompagne le développement des usages numériques dans les collèges, un enjeu majeur pour la réussite éducative de la jeunesse. À travers son Plan numérique, la Collectivité a ainsi participé au déploiement de l'espace numérique de travail « MÉTICE », favorisé l'usage de tablettes numériques et renouvelé de nombreux équipements (PC, tablettes, imprimantes, vidéoprojecteurs). Près de 24 000 équipements ont ainsi été acquis. Depuis 2022, 100 % des collèges sont aussi reliés à la fibre optique.

Le bien-être des collégiens, une priorité

- 78 collèges publics et 7 collèges privés ;
- 60 000 collégiens ;
- 35 000 demi-pensionnaires dans les collèges publics ;
- 5 millions de repas distribués chaque année ;
- 800 000 euros consacrés au Passeport éducatif du collégien ;



DÉMOCRATISER LA CULTURE

NOS ENGAGEMENTS

Promouvoir l'identité créole de La Réunion est une thématique forte du projet de mandature. La Collectivité est également très engagée pour une plus grande démocratisation de l'accès à la culture et aux côtés des acteurs culturels à qui elle apporte un soutien constant.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Soutien aux artistes et au monde culturel : plus de 200 chaque année ;
- ✓ Valorisation du Patrimoine historique avec les chantiers du Lazaret et de l'Ilet à Guillaume ;
- ✓ Financement d'une trentaine de Résidences d'artistes "Patrimoine et Création" ;
- ✓ Signature de la Charte Collectivité bilingue créole réunionnais-français (2022) ;
- ✓ Organisation du Prix littéraire Indianocéanie ;
- ✓ Organisation d'expositions d'art, d'histoire et de sciences naturelles avec des musées nationaux : le musée du Louvre (2021) et le musée d'Orsay (2024) ;
- ✓ Signature du Pacte linguistique pour La Réunion (2023) ;
- ✓ Entretien du Patrimoine Iconographique de l'Océan Indien (2023) ;
- ✓ Organisation de deux expositions d'intérêt national, au musée historique de Villèle et au musée Léon Dièrx ;
- ✓ Attribution d'une nouvelle délégation de service public pour les théâtres départementaux ;
- ✓ Organisation du Gran 20 Désanm solennel, culturel, festif et populaire.



CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Livraison du grand chantier du Musée de l'esclavage et de l'habitation ;
- Livraison du chantier de modernisation et d'extension des archives départementales ;
- Demande de labellisation Scène nationale pour les théâtres du Département ;
- Réalisation de travaux de modernisation des théâtres de Champ-Fleuri et de Saint-Gilles ;
- Finalisation du chantier de diffusion numérique de la presse ancienne de La Réunion ;
- Amplification des actions d'éducation populaire en direction notamment de la jeunesse.

Zoom sur...

Le Sud, le nouveau centre culturel

Situé en plein centre-ville de Saint-Pierre, ce nouveau lieu culturel a été inauguré le 25 octobre 2024. Expositions d'art, d'histoire ou de sciences naturelles, ateliers de pratique artistique, cycles de conférences, master class, manifestation littéraire... mais aussi installation dans ce splendide espace de l'Artothèque : le Département a fait le choix de rééquilibrer l'offre culturelle sur le territoire réunionnais. Une chance de plus pour tous les publics, pour les artistes, pour les associations, pour les écoles, pour les touristes... d'accéder et de partager la culture !

Partager la culture avec le Département

- 👉 725 000 visiteurs dans les équipements culturels
- 👉 30 résidences d'artistes
- 👉 610 associations aidées



PROMOUVOIR LE SPORT

NOS ENGAGEMENTS

Accompagner la pratique sportive par le financement annuel de plusieurs centaines de clubs. Cette aide concerne aussi les associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap. L'objectif est d'amplifier le soutien en augmentant le nombre de clubs bénéficiaires des subventions. L'objectif est également de consolider le soutien au sport de haut niveau en lien avec les autres partenaires publics et le mouvement sportif.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Challenge sportif départemental des collèges (1 000 jeunes touchés chaque année) ;
- ✓ 1 554 licences financées pour les familles en difficulté dans le cadre du Plan 5 000 licences ;
- ✓ Accueil du relais de la Flamme le 12 juin 2024 et organisation de diverses manifestations autour de cet événement (La Réunion, Terre de Champions, semaine réunionnaise des Jeux olympiques et paralympiques, anniversaire du passage de la Flamme...) ;
- ✓ « Plan D'Sport » pour valoriser les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ;
- ✓ Financement de la participation de plusieurs classes de collèges aux JOP de Paris 2024 (l'Étang, Joseph Bédier, Milles Roches, Joseph Hubert, Capitaine Dimitile).

Zoom sur...

La Flamme olympique à La Réunion

Le 12 juin 2024, la Flamme olympique a brillé tout autour de La Réunion et a attiré des milliers de spectateurs qui souhaitaient participer à la fièvre des Jeux de Paris 2024. Un relai qui a débuté au lever du soleil à La Plaine des Sables pour parcourir les communes de Saint-Paul, Tampon, Saint-Pierre, le site de la pointe de Langevin, Saint-Benoît, Sainte-Suzanne, Saint-Denis pour arriver au Jardin de l'État. Plus de 120 personnes se sont relayées dans les quatre coins de l'île avec en apothéose l'allumage du chaudron par Daniel Narcisse devant 10 000 personnes dans le Jardin de l'État. Un moment historique auquel des milliers de Réunionnais ont pu participer grâce au soutien du Département.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- ☐ Mise en place d'une Journée départementale para-sport ;
- ☐ Installation d'une réplique de la flamme à l'Hôtel du Département ;
- ☐ Édition d'un livre sur les jeux et le passage de la Flamme olympique ;
- ☐ Préparation de la 11^e édition des Jeux des Iles aux Comores en 2027 ;
- ☐ Appui aux programmes de développement et d'insertion par le sport dans l'océan Indien ;
- ☐ Préparation de la participation des sportifs Réunionnais aux Jeux olympiques et paralympiques de Los Angeles en 2028.

FAIRE RAYONNER LE MOUVEMENT SPORTIF PEÏ

- Plus de 700 clubs sportifs financés
- 57 ligues / comités soutenus
- 14 Pôles labellisés de haut niveau accompagnés
- 52 associations Handisport et Sport Adapté subventionnées
- 729 sportifs aidés
- 3 organismes transversaux soutenus (CROS – CREPS – ORESSE)



SIMPLIFIER ET MODERNISER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

NOS ENGAGEMENTS

La réussite du plan de mandature 2021-2028 est liée notamment à la transformation de l'action publique davantage orientée vers l'utilisateur. Le parcours de l'utilisateur doit être facilité, les délais de réponses réduits par l'optimisation du processus et l'adaptation de l'organisation. Il s'agit de mettre en œuvre un plan de transformation numérique pour simplifier et fluidifier les processus administratifs. L'ambition du Département est de moderniser les modalités des versements des aides. Les services travaillent aussi à l'amélioration de l'accueil des usagers.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Plan de transformation numérique pour faciliter l'inclusion numérique et la gestion de la relation avec les usagers ;
- ✓ Amélioration de l'accueil physique inconditionnel dans les 29 maisons départementales avec 140 agents dédiés ;
- ✓ Mise en place de démarches en ligne pour les aides départementales : agricoles, bourses, culture, sport, Budget d'Initiative Citoyenne (BIC) ;
- ✓ Mise en place du BIC jusqu'en 2028 ;
- ✓ Création d'une application mobile « Département de La Réunion » ;
- ✓ Développement des réseaux sociaux : Facebook, Instagram, X, Tik Tok, You Tube, LinkedIn ;
- ✓ Mise en ligne des documents stratégiques, délibérations et arrêtés à portée réglementaire sur le site www.departement974.fr.



CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Développement de plateformes numériques et/ou d'accueil téléphonique pour répondre efficacement aux sollicitations des usagers ;
- Lancement de la carte monétique : nouvelle aide au pouvoir d'achat en faveur des plus vulnérables distribuée sous forme de carte bancaire, facilitant ainsi son utilisation et son acceptation par les commerçants ;

Zoom sur le...

BIC

Budget Initiative Citoyenne

Les Réunionnais, acteurs de la vie de la Cité

Le BIC offre à chaque Réunionnais la chance de devenir acteur du changement en passant d'une idée à sa réalisation. Grâce à ce dispositif, plusieurs projets ont pu être soutenus. Ainsi, l'association La Recyclerie du Sud a réalisé 7 ateliers de réparation itinérants, y compris à Cilaos, grâce à la subvention de 5 000 euros. L'association Malakafé, située au Port, a quant à elle bénéficié d'une subvention de 10 000 euros pour lancer un café socioculturel hebdomadaire à destination des habitants du quartier.

LE BIC EN CHIFFRES

2023

- 123 dossiers déposés
- 80 dossiers mis au vote
- 55 lauréats
- 5 346 votes

2024

- 176 dossiers déposés
- 105 dossiers mis au vote
- 90 lauréats
- 5 827 votes



AIDER LES COMMUNES À SE DÉVELOPPER

NOS ENGAGEMENTS

Le Conseil départemental est toujours intervenu en cofinancement de projets portés par les communes. En créant, en 2018, le Pacte de solidarité territoriale (PST), il a voulu renforcer cet engagement et en faire un axe fort de ses politiques, au service des territoires. Le Département s'inscrit ainsi dans une logique de rééquilibrage territorial, pour donner aux 24 communes de l'île les moyens de leur développement, au regard des enjeux économiques et sociaux, et des priorités de la Collectivité départementale.

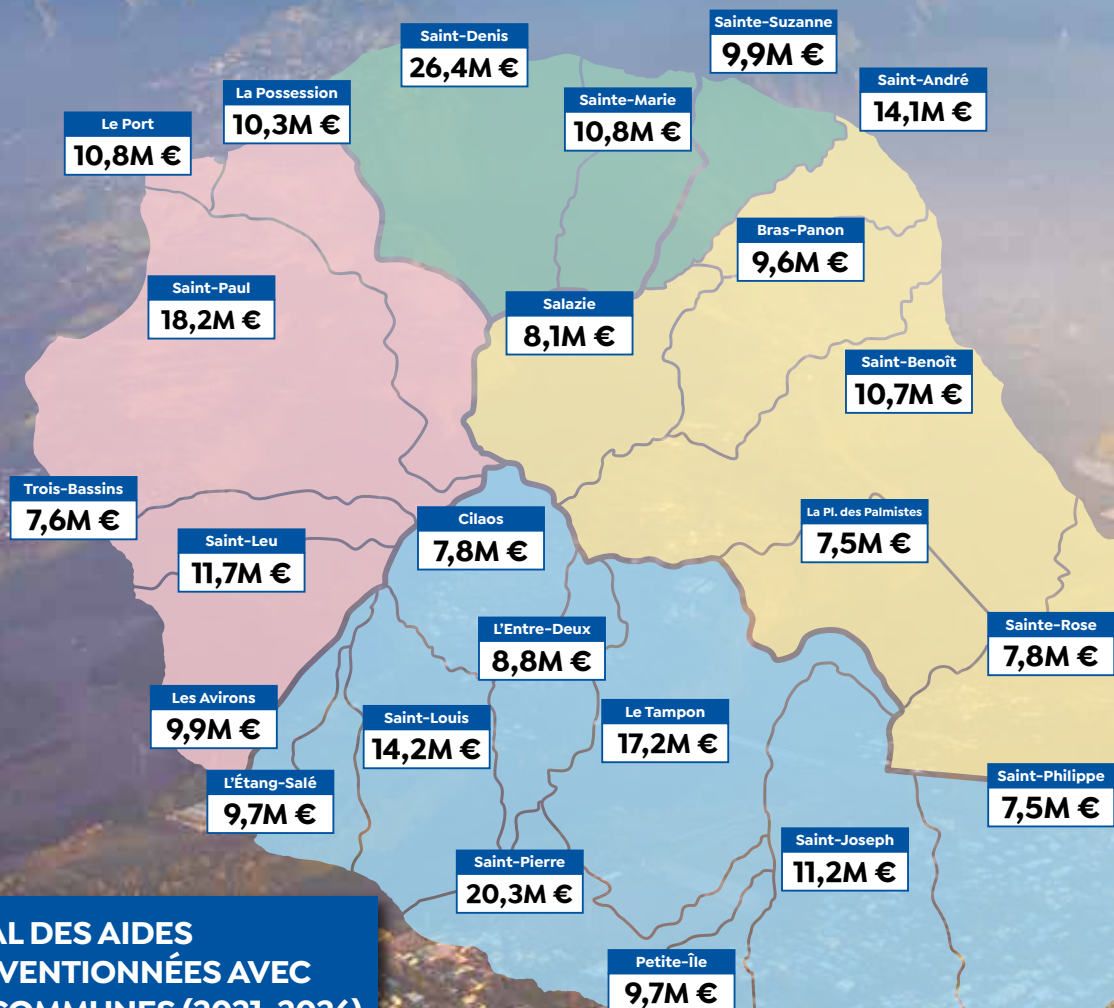
Cette approche nouvelle se traduit par des conventions avec l'ensemble des communes pour élaborer un pacte adapté à leurs besoins, à leurs attentes et aux réalités des territoires et des populations. Le PST intègre un volet investissement en faveur des aménagements, ainsi qu'un volet social en lien avec les CCAS. Il tient également compte des enjeux de transition écologique et solidaire. En 2025, c'est le Pacte Département et territoires (PDT) qui a pris le relais du PST, dans le même esprit.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

PST 2 (2021-2023)
90 M€
75 M€ investissement
15 M€ fonctionnement

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

PDT (2024-2026)
90 M€
75 M€ investissement
5 M€ volet "Petites Villes de demain"
10 M€ fonctionnement



**TOTAL DES AIDES
CONVENTIONNÉES AVEC
LES COMMUNES (2021-2026)**



ACCOMPAGNER UNE AGRICULTURE

NOS ENGAGEMENTS

Contribuer à la souveraineté alimentaire de l'île avec le projet Agripéi 2030, qui vise à développer l'agriculture péi suivant un modèle familial, durable et diversifié. L'action de la Collectivité dans ce domaine doit permettre aux agriculteurs de vivre décemment de leur activité, de diversifier leurs cultures, ou encore d'accélérer la transition agro-écologique des exploitations.

Le Département soutient également les niches d'excellence telles que la vanille givrée, l'huile essentielle de géranium, le café bourbon pointu et le thé de Grand-Coude. Pour préserver le foncier agricole, maintenir une « ferme Réunion » productive et une économie agricole dynamique, la Collectivité déploie des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels sur l'ensemble des communes volontaires. La remise en culture des friches agricoles est également une priorité.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Mise en place d'un premier Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains sur une superficie de près de 1 500 ha à Petite-Ile ;
- ✓ Reconquête de 609 ha de terres agricoles pour l'installation de jeunes agriculteurs et l'agrandissement d'exploitations ;
- ✓ Mise en œuvre de 877 projets travaux ruraux (aménagement foncier, chemins agricoles...) avec l'appui du fond européen FEADER ;
- ✓ Soutien à la production à travers 22 dispositifs FEADER et sur fonds propres ;
- ✓ Accompagnement des éleveurs dans le remplacement des cheptels bovins atteints par la leucose ;
- ✓ Mise en place d'un plan d'actions dédié au Bio ;
- ✓ Mise en place d'un plan de développement de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales ;
- ✓ Mise en place de dispositifs exceptionnels suite au passage des cyclones Batsirai, Belal et Garance ;
- ✓ Organisation du Village Réunion sur le Salon international de l'agriculture ;
- ✓ Mise en place d'un projet eau, nutrition et agriculture familiale dans le Sud de Madagascar ;
- ✓ Ouverture d'une boutique « Nout Kaz à Paris » pour valoriser les produits réunionnais ;
- ✓ Accompagnement à la mise en place d'unités de transformation.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Créer une « ferme départementale » pour sécuriser le parcours d'installation des jeunes agriculteurs ;
- Déployer l'irrigation dans les micro-régions Nord et Est, et dans les Hauts ;
- Appui aux initiatives de la Commission de l'océan Indien en faveur de la souveraineté alimentaire ;
- Rayonnement de La Réunion dans l'océan Indien en matière d'ingénierie et de formation agricole ;
- Promouvoir les métiers agricoles pour favoriser la disponibilité de main d'œuvre.



Cofinancé par
l'Union européenne

l'Europe
s'engage
à La Réunion
avec le FEADER

LA RÉUNION VERS DURABLE ET RÉSILIENTE

L'AGRICULTURE,
un pilier de l'économie
réunionnaise

38 000
hectares exploités

16 000
hectares irrigués

7 000
hectares de terre
en friche

6 300
exploitations

70 %
d'autosuffisance
en produits frais

Zoom sur...

« 100% La Réunion », la marque du Département

Le Département a créé, en 2023, la marque « 100 % La Réunion » pour valoriser les producteurs et les produits locaux, leur permettre de se différencier de la concurrence importée et simplifier l'acte d'achat pour le consommateur. Avec « 100 % La Réunion », seuls les produits dont toutes les opérations de production ont lieu sur l'île peuvent prétendre être valorisés. Avec deux déclinaisons : « 100 % La Réunion – Excellence » et « 100 % La Réunion – Bio », la marque vise des produits engagés dans une démarche de certification ou de labellisation reconnue. Le dispositif imaginé par le Conseil départemental a aussi pour objectif d'aider, de fédérer, de dynamiser et de professionnaliser la production, la transformation et la commercialisation locale.

En 2025, deux ans après le lancement de la marque, près de 150 producteurs sont labélisés.



Zoom sur...

« Sa ki fé ansanm pou mangé péi » : vers la souveraineté alimentaire

Dans un contexte de crises sanitaire et économique, le Département a souhaité agir en faveur d'une meilleure alimentation, pour toute la population réunionnaise et plus spécifiquement celle en situation de précarité. La Collectivité porte ainsi le Projet Alimentaire Territorial intitulé « Sa ki fé ansanm pou manz péi ».

Celui-ci vise à fédérer les 9 autres PAT existants dans l'île ; à co-construire une vision partagée avec tous les acteurs de l'alimentation et surtout les citoyens ; à contribuer à la promotion d'une alimentation saine, durable et accessible à tous ; et à accompagner les faiseurs de changement œuvrant pour une transition agricole et alimentaire, solidaire, résiliente, diversifiée et de qualité.

En favorisant une agriculture durable et résiliente, le PAT contribue à assurer l'autonomie alimentaire de La Réunion et à réduire sa dépendance vis-à-vis des importations alimentaires alors que l'île devrait atteindre le million d'habitants dans les prochaines décennies.



SATISFAIRE LES BESOINS EN EAU

NOS ENGAGEMENTS

Le manque de disponibilité en eau dans certaines zones agricoles reste un frein majeur au développement des exploitations. Le Département poursuit donc son action structurante afin d'étendre les zones irriguées, avec pour ambition de permettre l'exploitation de 1 500 hectares supplémentaires tout en œuvrant à sécuriser l'alimentation en eau pour tous, notamment dans la zone des Hauts (PRODEO) et la micro-région Nord et Est (MEREN).

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Création d'une chaîne de refoulement d'eau dans les hauts de l'Ouest ;
- ✓ Confortement et sécurisation du barrage du Bras de La Plaine ;
- ✓ Interconnexion des périmètres irrigués du littoral Ouest (PILO) et du Bras de Cilaos ;
- ✓ Étude d'un projet d'adduction en eau potable dans le Nord-Est de la Grande Comore ;
- ✓ Renforcement de la capacité de stockage d'eau brute sur le site de Dassy ;
- ✓ Extension du réseau d'irrigation du Sud à Saint-Louis, à Saint-Pierre, au Tampon, et à Petite-Ile ;
- ✓ Installation de micro-centrales de production électrique sur les équipements hydrauliques départementaux du littoral Ouest ;
- ✓ Réhabilitation de 111 retenues collinaires individuelles, pour un montant de 4,5 millions d'euros et un volume de 187 000 m³.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Sécurisation de l'alimentation en eau du périmètre irrigué de Champ-Borne ;
- Poursuite de l'installation de micro-centrales de production électrique sur les équipements hydrauliques départementaux du littoral Sud ;
- Poursuite du programme de réhabilitation de retenues collinaires ;
- Mise en œuvre du projet MEREN pour l'irrigation des secteurs Nord et Est ;
- Concertation avec l'Office de l'Eau sur des projets communs dans la zone océan Indien ;
- Sécurisation de l'alimentation en eau brute de l'Entre-Deux.

Zoom sur...

L'extension du Pisud bat son plein

Alimenté principalement par l'intermédiaire des captages du Bras de la Plaine et du Bras de Cilaos, le périmètre irrigué du Sud (PISUD) assure la desserte en eau d'irrigation de plus de 10 300 ha de terres agricoles ainsi que la fourniture en eau brute des communes de Saint-Leu, Les Avirons, Étang-Salé, Saint-Louis, Saint-Pierre, Petite-Ile, Saint-Joseph, Entre-Deux et Le Tampon. En 2023, c'est dans le secteur de Montvert (Saint-Pierre) et Anse-les-Hauts (Petite-Ile), que les aménagements ont permis de faire passer la surface irriguée à 373 ha. De la même manière en 2024, dans le secteur de Bassin-Martin (Saint-Pierre et Le Tampon), 451 hectares supplémentaires ont été irrigués grâce aux travaux portés par le Département. En 2025, la Collectivité poursuit son programme d'extension avec 167 ha situés dans les secteurs Pièce Louise, l'Éperon et les Canaux (Saint-Louis) désormais irrigués.

85
millions
de m³ distribués
par an

40 %
de la production
d'eau potable

17 300
hectares irrigués



PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

NOS ENGAGEMENTS

La Collectivité départementale a adopté en mars 2021 son premier Plan départemental de transition écologique et solidaire. Le Département a par ailleurs posé le cadre d'une politique de restauration et de préservation de nos forêts. Avec l'appui de la SPL EDDEN, d'ici 2028, 1 million d'arbres seront plantés dans le milieu naturel et dans les espaces publics urbains et périurbains (programme Bwa d'Kartié). Il s'agit aussi de contribuer à travers de multiples actions à la réduction des émissions de gaz à effets de serre.



CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Lutte contre les espèces végétales envahissantes ;
- ✓ Livraison de 36 pépinières pour produire des plants ;
- ✓ Déploiement du plan négawatt (production d'énergie renouvelable) ;
- ✓ Installation de panneaux photovoltaïques sur 14 nouveaux sites ;
- ✓ Plus de 1 000 agents sensibilisés aux enjeux climatiques grâce à la Fresque du Climat ;
- ✓ Expérimentation dans les collèges pour la valorisation en compost et en biodéchets (4 tonnes récoltées) ;
- ✓ Expérimentation de tables de tri dans 5 collèges ;
- ✓ Equipement de l'ensemble des collèges avec des panneaux photovoltaïques et des lampes à LED ;
- ✓ Accompagnement à l'aménagement de l'île de Mohéli axé sur la gestion et le traitement des déchets ;
- ✓ Verdissement du parc auto du Département (voitures électriques, hybrides et vélos électriques).

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- ☐ Poursuite de la mise en œuvre du plan 1 million d'arbres ;
- ☐ Poursuite du plan Négawatt (objectif 100 % d'autonomie) ;
- ☐ Installation de 20 à 30 nouvelles centrales photovoltaïques ;
- ☐ Sensibilisation de 100 000 collégiens au développement durable ;
- ☐ Sensibilisation de 5 000 agents au changement climatique ;
- ☐ Valorisation des déchets au sein de chaque collège ;
- ☐ Poursuite de la lutte contre les espèces exotiques et envahissantes ;
- ☐ Création de la Maison de Biodiversité à visée scientifique, pédagogique et citoyenne.

Zoom sur...

1 million d'arbres pour La Réunion

Le Plan 1 million d'arbres s'articule autour de 3 grands axes : restauration et reconstitution des milieux naturels dégradés ; soutien aux acteurs économiques (pépiniéristes privés, entreprises du paysage, filière bois etc.) ; plantations d'espèces indigènes et endémiques dans les espaces publics avec un important volet partenarial. En 2024, le Département s'est vu attribuer, pour son Plan 1 million d'arbres, « le Grand Prix de l'Innovation » des Assises des Départements de France. Ce prix reconnaît un projet qui se distingue par son ambition, sa prise en compte de l'investissement citoyen et sa transposition possible sur d'autres territoires.



1 million d'Arbres
POUR LA RÉUNION

+ de
400 000
arbres plantés

+ de
100
partenariats
avec les acteurs
locaux

plus de
50 %
de la consommation
d'énergie de la
Collectivité couvert
par le plan
Négawatt



AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS

NOS ENGAGEMENTS

Le développement du réseau routier s'inscrit dans le cadre du Plan départemental de transition écologique et solidaire. La politique routière du Département intègre une réflexion systématique d'intégration de pistes cyclables dans tous les projets d'aménagements routiers qui sont déclinés en fonction des emprises disponibles et des possibilités techniques. Par ailleurs, le Département a validé un ambitieux plan de suppression de raders qui prévoit, sur la mandature, la suppression de 72 raders submersibles situés sur les routes départementales, pour les remplacer par des ouvrages sécurisés.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ 25 raders supprimés ;
- ✓ Réfection en enrobés des chaussées : 161 km ;
- ✓ Aménagement de trottoirs : 17,1 km ;
- ✓ Aménagements cyclables sur 9,5 km ;
- ✓ Sécurisation de falaises sur 4,9 km ;
- ✓ Création d'une brigade routière spécifique à la desserte du cirque de Salazie ;
- ✓ Projets routiers remarquables réalisés :
 - Traversée de Rivière-du-Mat les Hauts à Bras-Panon,
 - Aménagement de l'accès à la Plaine Bois-de-Nèfles à Saint-Paul par la RD4,
 - la RD55 (route de la Petite Plaine à la Plaine des Palmistes)
 - Accès aux Avirons par la RD17.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Poursuite du plan radier avec la suppression de 22 raders à l'horizon 2028 ;
- Maintien des états de surface des RD avec comme objectif de réaliser à minima 30 Km d'enrobés par an, soit 90 km ;
- Réalisation de trottoirs : RD 3 au Ruisseau Saint-Paul, RD 101 à Bras Canot à Saint-Paul, RD 6 à Trois-Bassins ;
- Poursuite des aménagements cyclables tels que la RD 60 au Moufia ou la RD1 7b à Étang-Salé ;
- Livraison de la rue du Général de Gaulle à Saint-Louis (avec les ouvrages du projet des 3 Ravines) ;
- Élargissement du pont de la RD3 sur la Grande Ravine à Trois-Bassins.

Zoom sur... Un plan pour supprimer les raders

Afin de sécuriser les déplacements des usagers et permettre à notre territoire d'être plus résilient face aux effets du changement climatique, la Collectivité a validé un ambitieux plan de suppression des raders. Ce plan prévoit le traitement de 163 raders submersibles situés sur les routes départementales pour les remplacer par des ouvrages sécurisés dimensionnés pour des crues centennales. 3 millions d'euros sont investis chaque année pour ces chantiers. Sur les 163 ouvrages, 25 ont été traités avant 2021, 25 autres sur la période 2021-2024 portant le nombre de raders supprimés à 50.

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

• 735 Km de routes départementales dont 430 Km se situant en montagne

• 3 millions d'euros par an pour le plan radier

• 120 agents des routes sur le terrain



Cofinancé par
l'Union européenne

l'Europe
s'engage
à La Réunion
avec le FEDER

REGION REUNION
www.regionreunion.com
f t i s

UN ACCÈS POUR TOUS AUX SITES TOURISTIQUES EXCEPTIONNELS

NOS ENGAGEMENTS

Propriétaire d'un patrimoine naturel exceptionnel qui constitue le principal attrait touristique de l'île, le Département mène une politique active en matière de valorisation touristique de son patrimoine, tout en veillant à la préservation des milieux naturels. La Collectivité porte ainsi un Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Touristique des Espaces Naturels départementaux (SDADTEN). Il permet de décliner l'aménagement exemplaire des grands sites et la mise en valeur des nombreux autres sites naturels départementaux. Il vise notamment à mieux organiser leur accès, leur découverte et les activités qui s'y déroulent dans le respect des milieux et de leur biodiversité.

CE QUE NOUS AVONS FAIT (2021-2024)

- ✓ Requalification des belvédères du Maïdo et projet « Destination Maïdo 2030 » ;
- ✓ Construction d'un éco-gîte au volcan ;
- ✓ Rénovation du gîte de Bélouve ;
- ✓ Réhabilitation, entretien et création d'aires de pique-niques ;
- ✓ Entretien, mise en gestion et ouverture de sites d'ENS (Espaces Naturels Sensibles) ;
- ✓ Lancement d'une nouvelle délégation de service public pour améliorer l'accueil dans les gîtes publics départementaux ;
- ✓ Aménagement du sentier immersif de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Paul ;
- ✓ Aménagement de la Coulée 2007, 1^{re} séquence du projet de mise en scène de la « Route des Laves » ;
- ✓ Construction du relais Ti Kaz forêt à l'Étang-Salé ;
- ✓ Labélisation de Mascarin en Jardin botanique de France.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE (2025-2028)

- Amélioration de l'accessibilité des sites naturels en facilitant les modes d'accès doux ;
- Démarrage de la reconstruction du gîte du Piton des Neiges ;
- Poursuite du projet « Destination Maïdo 2030 » ;
- Amélioration et structuration de la découverte du Volcan ;
- Réhabilitation de l'aire d'accueil attenante au sentier immersif de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Paul ;
- Développement de l'agrotourisme ;
- Consolidation des itinéraires de randonnée existants ;
- Amélioration de la visibilité du tourisme thermal ;
- Valorisation de la production de sel à Saint-Leu.

Zoom sur... L'éco-gîte se fond dans le paysage

Le gîte du volcan a été totalement reconstruit pour devenir un éco-gîte, remplissant les critères d'exemplarité environnementale et d'excellence en matière d'accueil. Le nouveau bâtiment a été construit suivant la démarche HQE (Haute qualité environnementale). Résultat, l'éco-gîte se décline en « trois cordées » rappelant les coulées de lave et totalement intégrées au paysage. Elles sont entourées de 5 000 m² d'espèces endémiques. De quoi reposer les 101 personnes qui peuvent désormais être accueillies.

LE DÉPARTEMENT, acteur majeur du tourisme vert

- 12 000 nuitées par an au gîte du volcan
- 100 000 hectares d'espaces naturels départementaux, dont 95 % des forêts réunionnaises
- Près de 900 km de sentiers, 360 km de pistes VTT
- Plus de 300 aires de pique-nique



Groupe Majoritaire

Depuis 2021, le Département a eu à surmonter plusieurs événements majeurs tels que la crise sanitaire ayant provoqué une crise économique et sociale inédite, un contexte international instable à l'origine d'une inflation importante des prix et aggravant encore la détresse des Réunionnais. La Collectivité a aussi dû faire face à une hausse de ses dépenses obligatoires liée notamment à l'accélération du vieillissement de la population réunionnaise, grevant fortement nos marges de manœuvre.

Malgré ce contexte particulièrement difficile, le Conseil départemental, ses élus et ses agents ont maintenu le cap des solidarités en soutenant le pouvoir d'achat des Réunionnais, en accompagnant les plus vulnérables à travers l'amplification de la politique d'aide alimentaire et une politique de rattrapage de l'offre en établissement spécialisé pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Le Département a également été présente pour l'économie réunionnaise en augmentant significativement ses investissements depuis 2021, à hauteur de 15 % afin de soutenir les entreprises locales, notamment le secteur du BTP, en grave difficulté.

Nous plaçons notre mandat sous le sceau de la responsabilité, de la solidarité et de la clairvoyance. Nous poursuivrons notre action en restant fidèles à nos engagements, en faveur de la population et du territoire.

Pour le Groupe Majoritaire, Cyrille Melchior

Groupe Le Cap

Quand la Culture crée du lien : un projet TAAF exemplaire !

Dans le cadre du projet « Classe TAAF », les élèves du collège Les Tamarins ont échangé avec la représentante des Terres Australes et Antarctiques Françaises. Une immersion passionnante dans l'univers polaire et scientifique, rendue possible grâce à une dynamique collective forte.

Cette action illustre l'engagement de notre collectivité en faveur d'une culture accessible à tous, répondant aux ambitions de la mandature 2021-2028.

Elle souligne aussi l'importance de la cohésion entre les différents acteurs : élèves, parents, enseignants, intervenants scientifiques et collectivités.

En soutenant ces initiatives, le Département valorise les passerelles entre culture, éducation et citoyenneté. Ce travail commun permet aux jeunes de mieux comprendre les enjeux du monde contemporain et de se projeter comme acteurs responsables.

Un projet exemplaire qui montre qu'en travaillant ensemble, l'école et ses partenaires peuvent éveiller les consciences et nourrir l'ambition culturelle des nouvelles générations.

Groupe Alliance Réunion des Territoires

Un changement de cap indispensable

Les priorités de la mandature et le bilan à mi-mandat dans les domaines de l'environnement, du social, de l'éducation, de la jeunesse, de l'habitat, de l'agriculture... montrent l'ampleur des défis auxquels La Réunion est confrontée. Les chiffres du chômage, des mal-logés, de la misère, de l'illettrisme... illustrent aussi une situation dégradée « hors normes », aggravée par les changements climatiques. En plus, les coupes budgétaires opérées par l'État se succèdent et la collectivité départementale va avoir le plus grand mal à respecter ses engagements. C'est dire que les défis à relever demandent un vrai changement de cap.

Groupe Une ambition pour le Département

En ce milieu d'année encore marqué par les difficultés, notre groupe exprime son soutien aux Réunionnaises et Réunionnais.

Chaque jour, nous portons la voix de celles et ceux qu'on oublie trop souvent. Nous agissons pour une société plus juste et défendons, au sein du Département, des mesures concrètes face aux urgences sociales :

- Insertion : Soutien à la levée du gel des contrats PEC et aux Missions Locales menacées par des coupes injustes. Nos motions ont été adoptées à l'unanimité.
- Logement : Interpellation des bailleurs et exigence d'un plan d'urgence pour les familles abandonnées dans des logements dégradés. L'après-Garance ne doit pas être un abandon de plus.
- RSA : Rejet du décret « sanctions » imposé sans concertation. Ce texte punit les demandeurs d'emploi au lieu de les accompagner, et menace leurs droits fondamentaux. Nous refusons cette logique punitive.

La justice sociale ne se négocie pas — elle se défend.
Engagés, nous continuerons à agir pour ZOT !

Groupe Union Nord Est

La solidarité envers les habitants impactés par le passage du cyclone Garance en début d'année est toujours d'actualité notamment dans les régions Nord et Est qui étaient particulièrement touchées. Les élus de notre Groupe sont restés mobilisés pour soutenir les efforts déployés par le Département visant à accompagner la population et les agriculteurs en détresse. En plus des aides comme le CAPAH et celles apportées aux agriculteurs, les nouveaux dispositifs que nous avons mis en place ont également permis à de nombreuses familles sinistrées de bénéficier jusqu'à 500€ pour le remplacement des appareils électroménagers, sans oublier l'aide financière exceptionnelle de réparations d'urgence en lien avec la SPLAR, allant jusqu'à 3 000 € par opération. La solidarité reste au cœur de l'action de notre groupe Union Nord Est.

Groupe Solidarité Citoyenne

Nous pouvons être fiers des actions menées par les élus de notre groupe depuis le début de cette mandature. Nous portons un engagement fort pour le développement du territoire et pour l'amélioration des conditions de vie des Réunionnais.

Aujourd'hui, même s'il reste encore beaucoup à accomplir, nous continuons avec le concours de l'administration départementale à élaborer des politiques publiques adaptées aux publics les plus vulnérables.

Ce bilan de mi-parcours, encourageant, ne marque pas une pause. Bien au contraire, il renforce notre détermination à poursuivre notre travail avec la même énergie.

Notre groupe reste fidèle à sa ligne directrice ! Plus que jamais nous sommes engagés aux côtés des Réunionnaises et des Réunionnais, et pour eux, nous continuerons à mettre en œuvre notre programme avec conviction et responsabilité.

Groupe Tampon Avenir

L'heure est aux bilans, et il est important de souligner la forte implication du Conseil Départemental aux côtés de la Commune du Tampon.

Acteur privilégié des solidarités sociales, le Département a soutenu la Ville du Tampon dans le cadre du Pacte Social Territorial 2^e génération sur des projets essentiels pour la sécurité de la population tels que les réfections de voirie, la suppression et la mise en conformité de radiers particulièrement dangereux lors des épisodes cycloniques, mais il a aussi contribué au déploiement d'équipements de proximité, tels que les magnifiques aires de jeux présentes sur l'ensemble du territoire tamponnais.

Soutien clé de la ruralité, le Président du Département Monsieur Melchior a apporté tout son appui au projet de construction de la retenue collinaire de Piton Sahales inaugurée le 21 mars 2025-date anniversaire de la création de la commune-, pour favoriser l'apport d'eau d'irrigation à nos chers agriculteurs.

Merci au Département d'être engagé, à nos côtés, pour les Tamponnais !

Groupe l'Humain au cœur de nos actions

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir leur contribution.

LE DÉPARTEMENT À VOTRE ÉCOUTE

Depuis 2021, vos élus sont mobilisés. Avec la participation de l'administration, ils ont réalisé le Plan de mandature qui fixe le cap de la Collectivité jusqu'en 2028.

2025 est l'année de mi-mandat. En toute transparence et dans une exigence de responsabilité, la Collectivité départementale a souhaité vous présenter un premier bilan de cette démarche.

Vous avez entre vos mains le Rendez-vous Citoyen spécial « **bilan de mi-mandat** » du Conseil départemental.

Dans le cadre de sa volonté de renforcer la démocratie participative, le Département souhaite recueillir vos **avis et suggestions** pour vérifier l'efficacité de ses politiques publiques en vue de les réajuster si nécessaire pour les trois prochaines années.

Consommateurs, producteurs, bénéficiaires, ... vos avis comptent. Aussi, nous vous invitons à **scanner le QR CODE suivant** et à remplir ce formulaire.

Le Département agit au quotidien en faveur de la population réunionnaise et du développement durable du territoire. Soyons co-acteurs de notre avenir car c'est **ensemble** que nous construirons La Réunion de demain, un territoire solidaire, résilient et inclusif.

Accédez au FORMULAIRE

